



Chef de service

Document élaboré à partir du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière.

Famille : SOCIAL, EDUCATIF, CULTUREL, SPORTS ET LOISIRS
Sous-famille : Management socio-éducatif
Code métier : 10C10

Information générale

Définition :

En référence à la mission de l'établissement public Félix Guilloux-Au Fil de l'Aux qui accueille des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance, les actions du chef de service s'inscrivent dans les valeurs du projet d'établissement (2018-2022).

Dans le cadre de la protection de l'enfance, le chef de service encadre et coordonne les équipes et les services éducatifs et supports en lien avec le projet d'établissement. Membre de l'équipe de direction, ses actions et sa posture s'inscrivent dans une cohérence institutionnelle.

Fonctions :

Sous l'autorité du /de la directrice de l'établissement public « Félix Guilloux-Au Fil de l'Aux », les cadres socio-éducatifs encadrent les personnels de leur équipe et participent à l'élaboration, à la vie et la réactualisation du projet d'établissement ainsi que des projets de services qui en découlent dans une démarche continue de la qualité dans une cohérence institutionnelle

Ils sont garants de l'organisation et du bon fonctionnement des



services qui leur sont confiés (service éducatif/ logistique/ intendants...) de l'établissement en étant soucieux de la qualité de vie au travail.

Les chefs de service sont partis prenantes des réflexions échangées en réunion de direction et garantissent la mise en œuvre des orientations actées par la directrice. Ils veillent dans leur prise de position et dans leurs postures à garantir une cohérence institutionnelle (de l'équipe de direction). Ils travaillent au sein d'un collectif de chefs de service et prennent appui sur les compétences de chacun dans un souci d'optimisation de la qualité d'accompagnement des enfants/ jeunes accueillis et des familles.

Ces professionnels participent à la définition des orientations relatives à l'accompagnement de l'enfant/ du jeune dans le respect de la législation et au travail collaboratif avec l'ASE, les magistrats et les établissements/ services partenaires. Ils sont garants du projet personnalisé de l'enfant et accompagnent l'exercice de la parentalité.

Les cadres socio-éducatifs présentent chaque année à la directrice de l'établissement un rapport d'activité des services qui leur sont confiés.

Le travail avec les familles est un axe majeur du projet d'établissement. Le chef de service veille à impulser au sein de les services les actions de soutien à la parentalité les plus adaptées à la situation familiale.

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

CAFERUIS

Textes de référence :

- *Décret n°2007-839 du 11 mai 2007 portant statuts particuliers des cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière (JO du 13 mai 2007) modifié par le décret n°2009-271 du 9 janvier 2009 (JO du 11 mars 2009) ;*
- *Décret n°2007-843 du 11 mars 2007 relatif au classement indiciaire applicable aux cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière (JO du 13 mars 2007) ;*



- *Décret n°2010-30 du 8 janvier 2010 pris en application de l'article 77 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière (concession de logement) (JO du 10 janvier 2010) modifié par :*
 - Décret n°2011-2031 du 29 décembre 2011 (JO du 30 décembre 2011)
 - Décret n°2013-347 du 23 avril 2013
- *Arrêté du 24 avril 2002 relatif aux personnels de la fonction publique hospitalière exerçant des fonctions d'encadrement (JO du 3 mai 2002) ;*
- *Décret n°93-651 du 26 mars 1993 portant statuts particuliers des cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière.*

Activités professionnelles :

- S'engager dans la dynamique institutionnelle tout en étant force de proposition.
- Participer à la définition, à la mise en œuvre et à la réactualisation du projet d'établissement ainsi qu'à l'application des politiques spécifiques dans le respect la législation et des normes en vigueur.
- Rendre compte au directeur/ à la directrice et s'inscrire dans l'aide à la prise de décision.
- Croiser les regards et confronter les points de vue pour réfléchir à plusieurs à une situation complexe.
- Assurer l'astreinte administrative et de Direction dans le respect du protocole et dans une cohérence institutionnelle.
- S'inscrire dans une dynamique de travail pluridisciplinaire et dans un travail en binôme, dans le respect du champ d'action de chacun, avec le psychologue.
- Gérer des moyens et des ressources techniques, financières et humaines en lien avec la législation en vigueur
- Conduire et animer les réunions des équipes qui lui sont confiées.



- Conduire et animer des entretiens enfants, familles et professionnels.
- Gérer les recrutements
- Participer aux audiences, synthèses, concertations lorsque les situations sont sensibles et le cas échéant aux temps de travail avec les magistrats et l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Prendre le relais de ses collègues durant leur absence dans une cohérence institutionnelle.
- Participer aux temps d'adp.
- Participe, contribue, et anime des temps de réflexion et d'animation des temps institutionnels/ des groupes de travail.
- S'assurer du suivi RH et du suivi financier en lien avec le RAF.

Réseaux et partenariats :

- Travailler en partenariat et en réseau.
- Représenter l'établissement par délégation de la Direction à l'extérieur de l'institution lors des instances et des réunions.

Compétences professionnelles

- Arbitrer et/ ou décider.
- Transmettre les informations et partager son analyse aux équipes et à la Directrice de l'établissement.
- Travailler avec une équipe pluridisciplinaire.
- Rendre compte à la Direction.
- Confronter les points de vue en s'inscrivant dans un travail d'équipe au



Fiches Métiers- l'établissement Félix Guilloux- Chef de service

sein de l'équipe de Direction et dans une dynamique institutionnelle.

- Concevoir, piloter et évaluer un projet.
- Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs.
- Fixer des objectifs, mesurer et célébrer les résultats, identifier les axes d'amélioration et évaluer et reconnaître les performances collectives et/ ou individuelles.
- Piloter, animer/ communiquer, motiver une ou plusieurs équipes/ services.
- Traduire les orientations en plan d'actions et en moyen de réalisation.
- Etre à l'écoute, en veille et disponible pour les enfants/ jeunes et les équipes et les professionnels.
- Etre réactif.

Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Conduite de projet	Connaissances détaillées
Droit de la fonction publique	Connaissances détaillées
Encadrement de personnel	Connaissances détaillées
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances détaillées
Intervention sociale	Connaissances approfondies



Management	Connaissances détaillées
Stratégie et organisation/ conduite du changement	Connaissances détaillées
Communication et relation d'aide	Connaissances approfondies
Conduite d'entretien	Connaissances approfondies
Intervention sociale	Connaissances détaillées
Organisation et fonctionnement des structures sociales et médico-sociales	Connaissances détaillées

Connaissances détaillées: Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier. La durée d'acquisition de ces connaissances est de quelques mois à un ou deux ans.

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Partenaires institutionnels internes et externes
- Institutions diverses (CD, associations, CHU de Nantes, Education Nationale, Ship, Centre Hospitalier Daumezon, CMP, CMPP ; établissements sociaux et médico-sociaux etc.)

→ Pour la gestion des activités sociales et éducatives

Correspondances statutaires éventuelles :



-Cadre supérieur socio-éducatif

-Cadre socio-éducatif

Passerelles :

Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social

Tendances d'évolution du métier, les facteurs clés à moyen terme :

- Renforcement des contraintes juridiques et réglementaires ;
- Evolution des formations paramédicales et éducatives dans le cadre des transferts d'activités et de compétences ;
- Evolution des matériels et des pratiques éducatives ;
- Multiplications des réglementations et judiciarisation des procédures ;
- Application de la démarche qualité ;
- Augmentation des délégations de responsabilité
- Evolution des populations

Conséquences majeures sur l'évolution des activités et des compétences :

- Développement de la traçabilité ;
- Réalisation de protocoles, procédures, formalisation des pratiques professionnelles ;
- Ajustement des profils de postes et évaluation des besoins en formation ;
- Veille sur les évolutions ;
- Renforcement des connaissances juridiques ;
- Renforcement des connaissances en ressources humaines et en gestion financière ;
- Adaptation des pratiques au regard de l'évolution des publics accueillis.



